

Avis aux riverains – 27 mai 2025

Aménagement du giratoire de Hamme-Mille

Les travaux d'aménagement du giratoire de Hamme-Mille ont débuté le 14 avril 2025. Le permis d'urbanisme, sollicité par le Service Public de Wallonie pour la réalisation de ce projet, a été octroyé le 7 février 2022 par la fonctionnaire déléguée de la Direction du Brabant wallon du SPW-MI. Le chantier a débuté par la réalisation des tranchées et la pose des impétrants du côté pair de la N25 ainsi que dans la rue René Ménada. Ces travaux seront suivis par la construction du centre du giratoire et les aménagements de la Chaussée de Namur, des rues René Ménada et Auguste Goemans, pour finir par l'avenue du Centenaire et la chaussée de Louvain.

Phasage des travaux :

Phase 1 – du 2 juin au 4 août 2025 – N91 fermée !

- Réalisation du centre du giratoire et prise du béton.
- Aménagement de la N91 (chaussée de Namur).

Durant cette phase, l'anneau central du giratoire sera réalisé ainsi qu'une partie des asphaltes composant le carrefour. La N91 sera également complètement réaménagée avec la mise en place de nouveaux trottoirs et pistes cyclables ainsi qu'un remplacement des asphaltes existants.

- ➔ La rue René Ménada sera mise à sens unique, autorisant la circulation vers Nethen.
- ➔ La rue Les Claines sera mise à sens unique, autorisant la circulation vers la RN25 (Chaussée de Louvain).
- ➔ Vitesse limitée à 30 km/h dans la zone de chantier, ainsi que dans les rues Les Claines et Gabriel Marcelier.

Une déviation principale sera mise en place via la N240 (Grez-Doiceau/Incourt « La Chise »). Une déviation locale via la rue Gabriel Marcelier sera également mise en place pour assurer l'accessibilité des commerces et des écoles.

Cette phase s'étendra jusqu'au 11 juillet mais la signalisation restera en place jusqu'à l'issue des congés du bâtiment (4 août) afin de laisser le temps au béton de l'anneau central de sécher.

L'accès piéton aux commerces et habitations situés dans la zone des travaux (entre le carrefour et l'école Caritas) est maintenu.

Phase 2 – du 4 août au 22 août 2025 – rues R. Ménada et A. Goemans fermées !

- Aménagement de la rue René René Ménada.
- Aménagement de la rue Auguste Goemans.

Durant cette phase de travaux, ces voiries seront totalement fermées à la circulation sur 50m. Des déviations seront mises en place pour la circulation locale via les voiries latérales.

Phase 3 – du 25 août au 19 septembre 2025 – demi-voirie avec feux !

- Aménagement sur la N25 (avenue du Centenaire).
- Aménagement sur la N25 (chaussée de Louvain).

Durant cette phase, les rues René Ménada et Auguste Goemans seront en sens unique avec mise en place de déviations via les voiries latérales.

Impact sur la circulation

L'aménagement du giratoire aura des impacts significatifs sur la circulation et l'accessibilité des lieux, entraînant des fermetures de routes et des déviations, et affectant les déplacements des riverains et des usagers de la route.

Une accessibilité piétonne aux habitations et commerces présents dans la zone de chantier sera maintenue en tout temps. L'accessibilité en voiture sera maintenue au maximum mais ne pourra l'être en continu en raison de la nature même des travaux. Ces périodes seront réduites à leur strict minimum.

Des avis complémentaires seront distribués aux personnes concernées par ces limitations afin qu'elles prennent leurs dispositions en temps voulu. Ces avis seront relayés sur le site internet :

<https://www.beauvechain.be/travaux-giratoire-de-hamme-mille>

Les délais annoncés sont, bien évidemment, tributaires des conditions météorologiques et des impondérables à tout chantier.

Ce projet, dont on parle depuis de nombreuses années, vise à améliorer la sécurité et la fluidité du trafic dans la région, en répondant aux besoins croissants de mobilité et en réduisant les risques d'accidents à ce carrefour stratégique. Nous nous excusons d'avance pour les désagréments que ces travaux pourraient engendrer. Nous nous efforçons de les réaliser dans les plus brefs délais afin de minimiser les impacts sur votre quotidien.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à vous adresser aux équipes sur places. Les réunions de chantier ont lieu tous les mardis à 13h30.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

VANDAEL Renaud

0475/24.71.70

s.a. BALAES

